

LIENS UTILES

École St Martin :

36, avenue du 8 mai 1945
91120 PALAISEAU
8mai@institution-saintmartin.fr

Enseignante référente :

Mme Céline AMBROISE
er15.palaiseau@ac-versailles.fr

M.D.P.H. :

93, rue Henri Rochefort
91000 EVRY
01 60 76 11 00
mdphe@cg91.fr

LES PARTENAIRES

SESSAD :

*Service d'Éducation Spéciale
et de Soins A Domicile*

Le service est agréé pour recevoir des enfants déficients intellectuels ou des enfants présentant une inadaptation.

Il s'agit d'enfants qui présentent un trouble évolutif de leur développement. Ce trouble peut toucher les capacités affectives et relationnelles, ainsi que les capacités d'apprentissages.

CMPP :

Centre Médico Psycho Pédagogique

C'est un lieu d'écoute, de prévention et de soins, qui s'adresse aux enfants et aux adolescents jusqu'à 20 ans qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage ou des troubles du comportement, en famille ou à l'école.

U
L
I
S

Unité Localisée pour
l'Inclusion Scolaire

Présentation du
dispositif ULIS



UNE ULIS C'EST QUOI ?

L'ULIS de St Martin est une **ULIS-école TFC** (Troubles des Fonctions Cognitives). Elle accueille un groupe de 12 élèves au maximum.

Les élèves orientés en ULIS **par décision de la MDPH** sont ceux qui, en plus des aménagements et adaptations pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives, nécessitent un **enseignement adapté dans le cadre de regroupements** et dont le handicap ne permet pas d'envisager une scolarisation individuelle continue dans une classe ordinaire.

Chaque élève ayant une notification ULIS est inclus dans une classe et bénéficie du dispositif pour tous les apprentissages ne pouvant s'effectuer à un rythme proche de celui des autres élèves.

L'ULIS DANS L'ÉCOLE

UNE SALLE

Le dispositif ULIS bénéficie d'une salle au même titre que les 12 classes de l'école. Cet espace de travail est pensé et aménagé pour accueillir un petit nombre d'enfants dans un cadre sécurisant et propice à la concentration et aux apprentissages.

DES PROFESSIONNELS

Le dispositif ULIS est dirigé par la coordonnatrice, Mme Frédérique ARTARIT. C'est une enseignante qui est spécialisée dans la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Elle est secondée par une AESH-Co, Mme Marion DOISY, qui accompagne les élèves au quotidien dans leur classe ou dans le dispositif.

DU MATÉRIEL

Des outils de manipulation, des jeux pédagogiques ainsi que du matériel adapté sont à la disposition de tous dans la salle du dispositif.

FONCTIONNEMENT

EMPLOIS DU TEMPS

Les élèves qui bénéficient de l'ULIS font tous partie d'une classe au même titre que les autres enfants de l'école. Ils viennent travailler dans le dispositif pour tous les domaines où leurs difficultés sont trop conséquentes et lorsqu'ils ne sont pas en mesure de suivre les apprentissages avec leurs camarades de classe. Chaque élève a donc un **emploi du temps individualisé** en fonction de ses besoins.

RÔLE DE LA COORDONNATRICE

La coordonnatrice met en œuvre le **projet personnalisé de scolarisation** de chacun des élèves relevant du dispositif. Elle est un des partenaires de la réussite éducative des élèves dont elle a la charge, aux côtés du SESSAD, du CMPP etc... Elle est une enseignante de l'école et, à ce titre, elle peut travailler en **co-intervention** avec une ou plusieurs classes. Des élèves ne relevant pas du dispositif peuvent donc être amenés à travailler avec elle, dans la salle de l'ULIS ou ailleurs, sans pour autant être en difficulté.

